



Brussels Studies

La revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles
/ Het wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over
Brussel / The Journal of Research on Brussels
Collection générale | 2021

Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation

Vrouwen in Brusselse straatnamen. Topografie van een minorisering

Women in Brussels street names. Topography of a minoritisation

**Nouria Ouali, Pierre Lannoy, Virginie Desamoury, Sandrine Guillaume,
Fanny Mayné, Sophie Merville, Charlotte Odier et Adèle Thébaux**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/brussels/5376>

DOI : [10.4000/brussels.5376](https://doi.org/10.4000/brussels.5376)

ISSN : 2031-0293

Traduction(s) :

Vrouwen in Brusselse straatnamen. Topografie van een minorisering - URL : <https://journals.openedition.org/brussels/5431> [nl]

Women in Brussels street names. Topography of a minoritisation - URL : <https://journals.openedition.org/brussels/5433> [en]

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Ce document vous est offert par Université libre de Bruxelles - ULB



Référence électronique

Nouria Ouali, Pierre Lannoy, Virginie Desamoury, Sandrine Guillaume, Fanny Mayné, Sophie Merville, Charlotte Odier et Adèle Thébaux, « Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 154, mis en ligne le 07 mars 2021, consulté le 17 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/5376> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/brussels.5376>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation

Vrouwen in Brusselse straatnamen. Topografie van een minorisering

Women in Brussels street names. Topography of a minoritisation

Nouria Ouali, Pierre Lannoy, Virginie Desamoury, Sandrine Guillaume,
Fanny Mayné, Sophie Merville, Charlotte Odier et Adèle Thébaux

Introduction

- 1 Il est désormais admis que l'espace urbain n'est pas neutre et qu'il est marqué par les hiérarchies et les multiples inégalités qui traversent la société [Clerval *et al.*, 2015] : les rapports sociaux de sexe, comme les rapports de classe ou de race, se matérialisent dans la ville, la transformant en espace symboliquement signifiant. Ainsi, des controverses récentes relatives à l'attribution du nom des rues, suscitées par des organisations féministes à Bruxelles et dans le monde, ont mis en lumière le caractère genré, notamment, de l'odonymie urbaine, c'est-à-dire des noms portés par les voiries d'une ville [Badariotti, 2002]. L'espace viaire met généralement en valeur des personnages masculins et bourgeois [Dobruszkes, 2010], révélant la force d'une tradition sociopolitique du culte des « grands hommes » [Sniter, 2004] qui, dans le paysage toponymique, laisse peu de place aux femmes, aux classes populaires [Steffens, 2007] ainsi qu'aux minorités ethniques [Jacobs, 2018] et sexuelles.
- 2 L'enquête présentée ici a été réalisée par une équipe d'enseignant·es et d'étudiantes de l'Université libre de Bruxelles, dans le cadre d'un séminaire intitulé « Genre et Ville » entre février et avril 2020. Ces informations proviennent d'un relevé systématique des odonymes, de recherches documentaires, d'observations *in situ* et d'entretiens menés avec des élu·es ou des fonctionnaires des différentes communes bruxelloises. L'étude ne vise pas à retracer l'histoire de l'attribution des noms de rues ou à en présenter une analyse morphologique, mais à proposer, à partir d'un relevé exhaustif des noms de

voiries dans la Région de Bruxelles-Capitale (ci-après RBC), un panorama quantitatif des odonymes féminins et masculins ainsi qu'une analyse qualitative des pratiques des autorités communales en matière de dénomination des rues. L'objectif est de saisir ce que la part négligeable des anthroponymes féminins révèle des rapports sociaux de sexe inscrits dans l'espace urbain et de déchiffrer ce que ces « noms de rue disent de la ville » [Bouvier, 2007].

1. Les femmes dans la toponymie viaire

- 3 L'examen des odonymes urbains sous l'angle du genre s'inscrit dans le prolongement des travaux pionniers des historiennes et géographes francophones féministes qui ont interrogé la place des femmes dans la ville [Coutras, 1987, 1996, 2003 ; Tardy *et al.*, 1993 ; Perrot, 1998], mais aussi le biais « androcentré » des épistémologies en sciences sociales dans l'analyse de l'espace urbain [Hancock, 2004 ; Rey 2002] où les rapports sociaux de sexe ont plus durablement été ignorés que dans le champ du travail, de la famille ou du politique [Coutras, 2004].
- 4 Tandis que le discours dominant sur la ville présentait cet espace comme un lieu de perte, de corruption et de désordres sociaux pour les femmes, l'interrogation portée par l'histoire et la géographie féministes fut notamment d'établir si la ville est un lieu d'émancipation pour les femmes, comme la littérature le révèle pour la période qui court du milieu du 19^e siècle à la Première Guerre mondiale¹. Les historiennes s'étonnent d'abord du peu d'intérêt que la recherche sur les femmes dans la ville a suscité alors que le féminisme est un phénomène principalement urbain et que l'usage et l'appropriation de la ville sous l'angle des classes sociales et des groupes ethniques étaient déjà analysés dès la fin du 19^e siècle [Gubin, 1993a]. Elles relèvent, ensuite, un paradoxe entre, d'une part, une présence historique significative des femmes dans la ville dès le 19^e siècle à travers les activités économiques, culturelles, religieuses et politiques et, d'autre part, leur invisibilité dans la matérialité de l'espace urbain (statues, peintures) [Sniter, 2004] et, singulièrement, dans la toponymie viaire [Richard, 2001 ; Gubin, 2006].
- 5 S'agissant de la RBC, les premiers travaux sur les femmes et la ville s'amorcent dans les années 1990 lors de deux conférences internationales dont l'une s'est tenue à Bruxelles [Gubin et Nandrin, 1993] et l'autre à Marseille [Knibiehler et Gubin, 1993] dans une perspective comparative entre les deux villes. Ces conférences examinent les espaces matériels et symboliques que les femmes investissent, les activités qu'elles y effectuent, les lieux de pouvoir qu'elles occupent ou dont elles sont absentes, y compris dans la conception et l'organisation de la ville, ou encore l'impact de cet « espace d'émancipation » sur la transformation des rôles familiaux et sociaux. L'analyse de l'odonymie urbaine sous l'angle des rapports sociaux de sexe n'est pas encore à l'ordre du jour ; elle y sera mise treize ans plus tard par Eliane Gubin [2006] qui procède à un bilan mitigé en dépit des pistes de recherches prometteuses identifiées lors de ce colloque et du contexte politique et institutionnel international (ONU, OCDE) favorable à cette thématique. Le caractère essentiellement masculin de l'historiographie est relevé sur base d'une recension des noms de rues dans le centre historique de Bruxelles ; historiographie qui réserve une part congrue à des femmes « hors normes », reines, princesses, parfois artistes ou martyres : les quelques congrégations religieuses,

reines et héroïnes de guerre « sauvent la mise », mais les noms des rues ne font pas vraiment honneur aux femmes [Gubin, 2006 : 102].

- 6 Dans nombre de villes, la mise à l'agenda de cette thématique est souvent initiée par les mouvements militants féministes ; tel est le cas à Bruxelles avec Noms Peut-Être et L'architecture qui dégenre qui dénoncent le déni d'histoire et de reconnaissance des femmes dans l'espace urbain. Pour la commune de Saint-Gilles, Dejemeppe [2017 : 28] reconnaît aussi la disproportion des noms féminins et masculins (3 contre 74) soulignant « la qualité exceptionnelle » des femmes honorées (comme Marie Janson) « à défaut de quantité ».

2. Les noms des rues en RBC en 2020

2.1. Méthodologie et contexte

- 7 À la manière du travail réalisé par Gubin [2006], nous avons établi un relevé le plus exhaustif possible des odonymes de la voirie publique dans les 19 communes bruxelloises afin de quantifier les parts respectives des odonymes féminins et masculins². Il concerne les voiries habitées (avenues, boulevards, chaussées, drèves, places, rues, squares) ainsi que les parcs, tunnels routiers, ronds-points, quais, passages, chemins, venelles et sentiers³. Sont inclus dans les dénominations considérées ici : les noms propres de personnes dont l'existence est avérée ; les 3s (Touristes, Vieillards, Relais des Dames), de communautés ou de métiers (Gaulois, Bouchers, Pilote) ; les prénoms isolés (Paule ou Salomé) ou les personnages non identifiables (La Fiancée) ; les figures religieuses, mythologiques ou littéraires (Notre-Dame, Bacchantes, La Belle au Bois dormant). Les voiries portant le patronyme d'un couple dont le nom de naissance de l'épouse est accolé à celui du nom de l'époux ont été comptabilisées à la fois dans les voiries féminines et dans les voiries masculines⁴, car la perspective est de mesurer la probabilité, dans une commune donnée, de trouver une rue portant un nom féminin ou, au contraire, un nom masculin ; les noms de couples alimentent donc l'un et l'autre de ces ensembles. En revanche, si le patronyme mentionne le seul prénom ou titre de l'épouse, par exemple Boulevard Maria Groeninckx-De May (1070) ou Square Princesse Jean de Mérode (1040), cette voie est alors comptée uniquement parmi les voiries féminines. On dénombre également 11 voiries dont l'assise est répartie sur plusieurs communes, que nous avons comptabilisées dans chaque commune où elles apparaissent⁵ ; en revanche, elles ne sont comptées qu'une seule fois dans le total régional.

2.2. Tableau général : une ononymie massivement masculine

- 8 Les communes étant très différentes les unes des autres du point de vue de leur superficie (32 km² pour Bruxelles-Ville, 1,14 km² pour Saint-Josse), du volume de leur population (180 000 pour Bruxelles-Ville, 8 200 pour Evere, en 2019) et du nombre de voiries sur leur territoire respectif (de 1 197 pour Bruxelles-Ville à 71 pour Koekelberg), il est impératif de comparer les proportions respectives de voiries féminines et masculines, et non uniquement les chiffres absolus (cf. tableau 1)⁶.

Tableau 1. Les communes bruxelloises classées selon la proportion des odonymes féminins

Image

10077C280000607E0000386B5FDCB5EF1BA174C2.emf

Tableau 1 : Les communes bruxelloises classées selon la proportion des odonymes féminins					
1. COMMUNE	2. Nombre total de voiries	3. Voiries avec anthroponyme (proportion)	4. Odonymes féminins (nombre absolu)	5. Odonymes féminins (proportion toutes voiries)	6. Odonymes masculins (proportion toutes voiries)
BRUXELLES (1000)	730	44%	51	7 %	36,8 %
FOREST	195	50%	13	6,7 %	43,6 %
JETTE	195	81%	12	6,2 %	74,9 %
WOLUWE-ST-LAMBERT	269	45%	14	5,2 %	39,4 %
UCCLE	465	49%	24	5,2 %	44,3 %
GANSHOREN	118	60%	6	5,1 %	55 %
BRUXELLES (Laeken-NHO-Haeren)	367	40%	17	4,6 %	35,7 %
IXELLES	324	53%	14	4,3 %	48,7 %
KOEKELBERG	71	61%	3	4,2 %	56,3 %
MOLENBEEK	288	53%	12	4,2 %	48,6 %
WATERMAEL	255	21%	10	3,9 %	16,8 %
WOLUWE-ST-PIERRE	305	49%	11	3,6 %	44,9 %
BERCHEM-STE-AGATHE	112	33%	4	3,6 %	29,4 %
SAINT-GILLES	158	52%	4	2,5 %	49,3 %
ETTERBEEK	201	67%	5	2,5 %	64,6 %
AUDERGHEM	246	64%	6	2,4 %	61,4 %
ANDERLECHT	487	45%	10	2,1 %	42,9 %
SCHAERBEEK	339	76%	6	1,8 %	73,7 %
SAINT-JOSSE	119	46%	2	1,7 %	44,5 %
EVERE	166	48%	2	1,2 %	47 %
TOTAUX RBC	5410	50%	226	4,2 %	46,3 %

Lecture du tableau : la colonne 5 présente la proportion de voiries aux noms de figures féminines recensées sur le territoire des 19 communes bruxelloises, par ordre décroissant.

Source : recensement des auteur-trice-s

- 9 À l'échelle de la RBC, le résultat est sans appel : alors que 50 % des voies portent un anthroponyme, 46 % concernent un personnage masculin et 4 % un personnage féminin. Il y a donc en RBC dix fois moins de rues aux noms de figures féminines que masculines. Les proportions varient peu d'une commune à l'autre, les valeurs extrêmes étant 1 % (Evere où 48 % des voiries portent un anthroponyme) et 7 % (Bruxelles-1000, dont 44 % des voiries portent un anthroponyme), la majorité des cas se situant autour de 4 %.

2.3. Des constats transversaux

- 10 Outre leur part dans l'odonymie bruxelloise, il est possible de dégager d'autres caractéristiques qui confirment le caractère minoritaire des femmes dans le paysage viaire :

- *Types de voiries.* 40 % des voiries féminines sont des rues (88), 23 % des avenues (52), 8 % des places et 8 % des squares. On compte 6 parcs (2,7 % des odonymes féminins) et 3 boulevards (1,4 %) – mais 36 parcs et 45 boulevards aux noms masculins. Plus on monte dans la hiérarchie des espaces viaires, moins on trouve de noms féminins ; ainsi parmi les voiries régionales, 12 portent un nom féminin⁷, contre 181 le nom d'un homme, soit un rapport de 1 à 15. Les voiries féminines traversant plusieurs communes possèdent un trait commun : elles désignent une souveraine. La seule exception est la rue de l'Amazone, artère résidentielle dont un trottoir est à Ixelles et l'autre à Saint-Gilles. Parmi ces voies, on trouve quelques axes importants, soutenant de larges perspectives visuelles⁸. Contrairement aux hommes, aucune femme n'a l'honneur de donner son nom à des voies majeures, sauf si elle est membre d'une famille royale. L'Allée Rosa Luxembourg [Bruxelles-Ville] et le Square Maurane [Schaerbeek] partagent une caractéristique : il s'agit de terre-pleins entre plusieurs voies qui ont été rebaptisés récemment (respectivement 2006 et 2019). Ces opérations n'ont

donc pas impliqué de modifications des adresses cadastrales et postales des bâtiments bordant ces voies ;

- *Types de figures honorées.* Si l'on examine les catégories de personnages féminins dont les noms sont utilisés pour baptiser les voiries, on constate que trois groupes se détachent, représentant chacun environ 30 % des odonymes féminins en RBC. Le premier groupe comprend les personnalités civiles désignées par leurs noms propres : 72 voiries en honorent (32 % du total des voiries féminines), auxquelles on peut ajouter des couples où apparaissent les noms des épouses (8), ce qui représente au total 34,2 % de toutes les voies féminines. Le deuxième groupe comprend les voies baptisées du nom d'une souveraine : on en dénombre 65 (soit 29,3 % des voiries féminines), dont une seule porte le nom d'un couple de souverains. Les têtes régnantes y apparaissent soit de manière individualisée, soit sous des noms génériques (l'Impératrice ou la Reine, par exemple). Au total, pour 65 voiries portant un nom de souveraine, on dénombre 35 dénominations différentes, dont 15 voiries portant un nom générique. Un troisième ensemble de voiries féminines regroupe celles désignées par des noms relatifs à la religion (exclusivement catholique en RBC). On en dénombre 49 au total (22 % des voiries féminines), parmi lesquelles 33 désignent des personnalités (saintes) et 16 des congrégations ecclésiastiques. Si on ajoute à cette catégorie les voiries portant le nom d'une figure mythologique (23, soit 10 % des rues féminines), ce groupe représente 32 % des voiries féminines. Autrement dit, les odonymes bruxellois véhiculent trois représentations féminines principales : la personnalité individuelle, la figure royale et la figure sainte ou surnaturelle. On soulignera l'absence de voiries portant un nom de métier énoncé au féminin (avec l'exception notable de la profession de religieuse appartenant à un ordre⁹), comme le soulignait déjà Gubin [2006] ;
- *Le genre en question.* En général, la toponymie de l'espace viaire de la capitale interroge fort peu les catégories de genre et leurs attributs respectifs. Quelques voiries font cependant exception, de différentes manières. Parmi les 79 femmes donnant leur nom à une voirie, 8 sont honorées en tant que féministes : à Saint-Josse, Marie Popelin (1846-1913), première femme docteure en droit (rue baptisée en 2008) ; à Woluwe-Saint-Lambert, Louise Van den Plas (1877-1968), fondatrice du premier mouvement féministe chrétien de Belgique (allée inaugurée en 2017) ; à Bruxelles-Ville, Eliane Vogel-Polsky, juriste et féministe ayant lutté pour les droits des femmes et des travailleuses (rue baptisée en 2019) ; à Etterbeek, Olympe de Gouges (1748-1793), révolutionnaire et écrivaine, honorée dans le nouveau quartier administratif en construction et dont la rue devrait être baptisée en 2021 ; à Uccle, Isabelle Gatti de Gamond (1839-1905), promotrice de l'enseignement féminin, et, depuis 2019, Monique Rifflet-Knauer (1923-2012), engagée dans la cause de l'avortement et du planning familial ; à Anderlecht, Séverine (1855-1929) de son vrai nom Caroline Rémy, une écrivaine féministe française, et prochainement Simone Veil (1927-2017), ministre française qui, entre autres, fit adopter la loi qui dépénalisa l'IVG. Un futur pont sur le canal bruxellois portera quant à lui le nom de Suzanne Daniel, militante LGBTQI+. Relevons le cas unique d'une personnalité transgenre, Willy de Bruyn (1914-1989), athlète du cyclisme belge né femme et reconnu juridiquement homme en 1937, honoré à Bruxelles-Ville par une rue baptisée en 2019.

3. La politique d'attribution des noms de rues dans les communes bruxelloises

- 11 L'attribution d'un nouveau nom de rue est une compétence communale¹⁰. La procédure est régulée par différents textes légaux¹¹ et par la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie (ci-après CRTD) qui joue avant tout un rôle de consultance et de recommandation, et non de décision.

3.1. La procédure formelle

- 12 Une circulaire ministérielle de 1972 impose la consultation de la CRTD et le respect de quelques principes pour tout changement d'odonyme, qui ne peut s'effectuer « sans raison sérieuse »¹². Outre la consultation obligatoire des riverain·es (sauf en cas d'homonymie), la nouvelle dénomination doit se référer en priorité à l'histoire, la toponymie ou le folklore local ; les noms de personnes vivantes ne sont pas autorisés¹³ (sauf pour les cheffes d'État) et ceux de personnes décédées le sont si leur disparition date de plus de cinquante ans [Goosse, 1981]. Toute demande doit faire l'objet d'un argumentaire, d'une documentation cartographique et d'une biographie des personnes choisies.
- 13 De manière schématique, la procédure formelle de dénomination des voiries par les communes comprend les étapes suivantes (qui ne sont pas nécessairement toutes respectées ou réalisées dans cet ordre) : proposition de dénomination sur l'initiative des élu·es, des services communaux ou des citoyen·ne·s ; approbation par le Collège et par le Conseil ; approbation par la CRTD ; vote au Conseil communal ; intégration du nom dans le Registre national ; diffusion de l'information ; réalisation et affichage des plaques sur la voirie ; enregistrement éventuel auprès de Google Maps¹⁴.

3.2. La pratique dans les communes bruxelloises

- 14 Comment cette procédure formelle est-elle mise en œuvre dans les communes bruxelloises ? Pour répondre à cette question, 15 entretiens ont été menés¹⁵ avec des élu·es et des responsables administratif·ve·s en charge de l'attribution du nom des rues dans les communes, dont 3 sont des hommes et 12 des femmes¹⁶. Le profil majoritairement féminin des élu·es (8 élu·es sur 9 dans notre enquête) révèle l'augmentation de la présence des femmes dans la sphère politique décisionnelle, du moins à l'échelle locale, et l'implication des femmes dans le processus de transformation de l'odonymie communale au profit du genre féminin.

3.2.1. Le principe de la féminisation des voiries

- 15 Le principe même de la féminisation des noms de voiries est acquis dans les 15 communes investiguées : il s'inscrit en cohérence avec leur adhésion à la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale¹⁷. Ailleurs en Europe, les initiatives politiques autour de la féminisation des noms de rues sont légion : à Vienne, par exemple, où les élu·es se sont fixé·es des objectifs ambitieux en termes de *gender mainstreaming*, ou encore à Barcelone, dont la maire, sensible aux

combats féministes, intègre la question du genre dans tous les aspects de sa politique, y compris ceux concernant l'espace urbain.

- 16 Comment les communes de la RBC se situent-elles dans ce contexte ? Tout d'abord, le principe de féminisation des odonymes se concrétise par l'existence d'un plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes (Bruxelles-Ville et Woluwe-Saint-Lambert) ou par un accord de majorité désireux de féminiser les noms de rues. Cette politique se décline selon des rythmes et des ampleurs variables : soit elle se résume à des positions de principe plus ou moins ambiguës (« c'est dans l'air du temps »), soit relève de ce qui est considéré comme un devoir (« La féminisation de la société est en marche depuis longtemps et nous considérons qu'il est de notre devoir de mettre le talent, le courage ou l'œuvre de ces femmes à l'honneur »), soit encore s'inscrit dans une stratégie politique affirmée, favorisée par un nouveau rapport de force au sein du Collège ou du Conseil :

« C'est quand même normal que la moitié de l'humanité soit davantage représentée dans l'espace public. [...] Il y a une véritable inégalité là aussi [...]. Je pense franchement que mes prédécesseurs n'étaient pas contre, mais ils n'allaient peut-être pas faire la démarche de changer le nom de certaines rues comme je suis en train de le faire. Aujourd'hui, ils n'ont pas le choix, car il y a tellement de femmes ! On a un des Conseils communaux les plus féminins de Belgique. »

- 17 Cette unanimité de surface ne doit cependant pas cacher des expressions manifestes ou latentes de résistance. Si certaines élues pensent sincèrement que leurs collègues masculins sont acquis à la cause (« Ils n'allaient certainement pas freiner, ils sont quand même assez féministes dans notre commune »), d'autres ont expérimenté des réticences qui exigent vigilance et combativité de leur part : des élus pinaillent, invoquent le principe de non-discrimination des hommes ou expriment des clichés dépréciatifs sur les femmes.

3.2.2. Les stratégies d'action

- 18 Notre enquête révèle plusieurs stratégies adoptées par les élu·es pour féminiser l'odonymie malgré les contraintes légales, topographiques et géographiques qui limitent fortement les opportunités d'attribution de noms de femmes aux voiries :

- *Changer le nom des rues existantes.* Débaptiser des rues n'est pas une procédure facile à réaliser, car elle implique des opérations techniques importantes liées à la présence des impétrants et de nombreux·euses intervenant·es. Lorsqu'une voirie est rebaptisée, cela nécessite le changement de toutes les adresses en surface et en sous-sol. L'ensemble des acteur·trice·s communaux·ales rencontré·es s'accordent pour reconnaître que le changement de nom d'une rue est une opération à éviter surtout si celle-ci est densément occupée. Les communes y sont généralement très réticentes, même si elle est pratiquée à titre exceptionnel comme, par exemple, lors du décès du Roi Baudouin ou lorsque l'avenue Stéphanie (1190) fut rebaptisée Mont Kemmel au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour cause de collaboration de la princesse et son mari avec l'ennemi. De manière générale, débaptiser une rue existante est une opération particulièrement délicate, surtout lorsqu'elle porte déjà le nom d'une personne (très souvent un homme), car des voix s'élèvent toujours parmi la population pour dénoncer l'atteinte qui serait ainsi portée à la personne déchue. Des possibilités existent cependant dans le cadre de la suppression des homonymies recommandée par la CRTD, d'ailleurs envisagées dans quelques communes ;

- *Féminiser les nouvelles voiries.* De nos jours, les communes optent fréquemment pour l'attribution de noms de femmes lors de la création de nouvelles voiries ou lorsque des lieux sans nom sont disponibles (jardins, îlots, allées de parc, etc.). Or, il ressort des entretiens que cette option pose trois problèmes majeurs : le premier est le nombre très limité de nouvelles rues qui sont créées dans les communes dont le bâti est très dense ; le deuxième est l'absence de consensus pour attribuer un nom de femme à ces nouvelles voiries ; et le troisième réside dans la moindre visibilité des femmes si elles ne bénéficient que des voiries marginales. Certaines élues en sont conscientes et réagissent en initiant d'autres actions de visibilisation des femmes dans l'espace public, comme le montrent les points suivants ;
 - *Féminiser les espaces et les instruments de l'action publique.* En raison du manque d'opportunités d'augmenter la féminisation des voiries, certaines élues envisagent de féminiser les bâtiments publics, stades, piscines, jardins, parcs, monuments ou arrêts de transports publics, crèches, écoles, salles communales, salles de sport, bâtiments, etc. Une proposition de résolution relative à l'attribution de noms de femmes dans l'espace public soutenant ce principe a été déposée le 6 juillet 2018 au Parlement régional bruxellois¹⁸.
- 19 En outre, des élu·e·s estiment nécessaire de penser plus largement encore la question du genre dans l'espace public et dans la gestion communale. Pour ce faire, deux principaux outils sont mobilisés : le *gender mainstreaming* et le *gender budgeting*. Le premier envisage l'ensemble des politiques publiques sous l'angle du genre et examine, par exemple, les nominations dans le personnel communal, les cahiers des charges des appels d'offres ou à projets, la composition des commissions communales, etc. Ainsi, les interviewé·e·s établissent des liens entre la féminisation des conseils communaux et le souhait des communes de tendre vers une plus grande féminisation de l'espace public. Quant au *gender budgeting*, il permet d'évaluer les impacts des politiques publiques sur les femmes et les hommes et de mieux identifier les groupes sociaux qui en bénéficient. En matière culturelle, sociale ou sportive, l'analyse des budgets permet d'objectiver les déséquilibres d'accès aux moyens financiers distribués ou aux activités organisées par la commune, qui se présentent le plus souvent au détriment des femmes [Blanchard et Hancock, 2017 ; Woelfle, 2019].

3.2.3. Les stratégies politiques

- 20 La stratégie politique renvoie ici à la manière dont, en matière d'odonymie, les élu·e·s consultent, associent et collaborent avec des citoyen·ne·s et des militant·e·s féministes. On peut en distinguer trois modalités :
- *Création d'une commission ou d'un groupe de travail.* Sur base de l'art. 27 de l'Ordonnance modifiant la nouvelle loi communale du 5 mars 2009, les communes bruxelloises disposent du pouvoir de créer des commissions pour préparer les débats des séances du Conseil. Plusieurs d'entre elles ont ainsi créé ou envisagent de créer un groupe de travail ou une commission chargée de l'attribution du nom des rues et de porter son attention sur la question de l'égalité des genres en la matière ;
 - *Appel à participation de la population.* Plusieurs appels à participation des habitant·e·s portant sur l'attribution de noms de rues (féminins et/ou masculins) ont été expérimentés dans des communes bruxelloises, déjà sous la mandature précédant les élections d'octobre 2018. Ces appels sont promus pour leur caractère démocratique et pour obtenir une plus forte adhésion citoyenne. Certain·e·s élu·e·s considèrent par ailleurs qu'un changement d'odonyme doit être impulsé par les habitant·e·s, car le politique seul reste très limité face à la charge administrative et technique que suppose une telle opération :

« Maintenant, je me dis que pour faire changer le nom d'une rue, de fait d'un point de vue administratif c'est compliqué, mais la volonté devrait venir d'une majorité d'habitants de cette rue... J'ai l'impression que ça serait le levier le plus facile, si un collectif d'habitants est majoritaire dans une rue pour souhaiter un changement. L'initiative ne viendra pas du politique lui-même, vu que le politique a peur... étant donné que ça va entraîner pas mal de démarches auprès des citoyens pour changer les adresses, même si ce n'est pas la fin du monde. Mais si ça ne vient pas d'une démarche citoyenne, le politique ne va pas faire le pas. »

L'appel à participation de la population pour la dénomination des 28 nouvelles rues du site de Tour et Taxis constitue un cas emblématique. Organisé en juin 2018, il a récolté 1 397 propositions ; après la sélection opérée par un jury, seules 2 rues sur les 28 ont été attribuées à des femmes¹⁹ : la cinéaste Chantal Akerman, ainsi que la première femme universitaire et médecin de Belgique, Isala Van Diest. Une place a également été attribuée aux « Grands hommes », ce qui a suscité l'ire de la collective Noms Peut-Être²⁰, laquelle rappelait l'approbation par le Collège de la Ville de Bruxelles d'une liste de femmes illustres qu'il s'engageait à utiliser en priorité. La collective remarque aussi que les deux seules rues attribuées à des femmes à Tour et Taxis figurent parmi les plus petites du site, réactivant le principe d'invisibilité des femmes dans l'espace public. En réaction, la nouvelle échevine de l'urbanisme de Bruxelles-Ville a proposé, le 18 novembre 2019, au Conseil communal de débaptiser la drève honorant la famille allemande von Thurn und Tassis au profit d'Anna Boch, artiste peintre qui a marqué l'impressionnisme belge.

- *Collaborations avec des collectifs*. Des collectifs contribuent à nourrir la réflexion des élues et collaborent parfois à certaines actions comme la rédaction de motions ou la confection de listes de noms de femmes à honorer. Très actifs depuis quelques années dans nombre de villes belges et européennes, ils sont nés du constat de la très faible représentation des femmes dans l'odonymie urbaine. En 2015, l'association féministe française « Osez le féminisme ! » lance la campagne FémiCité en réaction aux chiffres faisant état de 2,6 % d'odonymes féminins à Paris : l'association rebaptise alors symboliquement les rues par des noms de femmes illustres. Ce mouvement de féminisation essaime dans de nombreuses grandes villes françaises et européennes comme Amsterdam, Londres ou Berlin. Ainsi depuis 2017 à Bruxelles, la collective Noms Peut-Être dénonce l'invisibilité des femmes dans l'espace urbain. Le groupe mène ainsi des « actions de désobéissance féministe » visant à rebaptiser temporairement des rues ou des stations de métro par des noms de femmes²¹, pour certaines racisées. Utilisant ce même mode d'action, elles ont interpellé les autorités de l'Université libre de Bruxelles où désormais 11 amphithéâtres portent un nom de femme (pour néanmoins 15 amphithéâtres honorant un homme sur le seul campus du Solbosch). Outre ce rôle dans l'espace public, la collective Noms Peut-Être fut impliquée dans la rédaction de motions visant à favoriser la féminisation des noms des rues dans deux communes bruxelloises. Enfin, très récemment, le groupe a contribué à la production d'une carte interactive disponible sur internet, qui permet de visualiser le déséquilibre de l'odonymie bruxelloise selon le genre²².

Conclusion

- 21 Notre recension des noms des rues, réalisée en 2020 sur les 19 communes bruxelloises, confirme la surreprésentation des noms masculins dans la toponymie viaire : 46 % sur le nombre total de voiries de la RBC contre 4 % de noms féminins, alors même que la proportion d'anthroponyme est en moyenne de 50 % sur l'ensemble du territoire régional.

- 22 Ce constat a permis de questionner les dynamiques sociales et politiques de nomination des noms des rues et le poids persistant des normes dominantes de genre inscrites dans la matérialité de la ville. L'état des rapports sociaux de sexe hérité du passé se mesure à travers le nombre de « grands hommes » que Bruxelles, au cours des 19^e et 20^e siècles, a choisi de valoriser, contrairement aux personnalités féminines, lors de l'expansion des villes et de la création de nouvelles voiries. De nos jours, les occasions de nommer de nouvelles voies sont rares et les freins techniques et politiques pour modifier les noms sont nombreux, bien qu'ils ne soient pas indépassables.
- 23 En outre, le décalage entre la mobilisation des collectifs et associations féministes sur ces questions et l'adhésion au principe d'égalité de la classe politique et de la majorité de la population, illustre la difficulté à faire coïncider les discours et les pratiques, comme le cas de Tour et Taxis l'a bien montré. Cependant, le militantisme se révèle efficace lorsqu'il s'allie aux politiques pour favoriser la féminisation de l'espace viaire.
- 24 Cette difficulté à rendre concrètes les politiques égalitaires révèle la prégnance saisissante du patriarcat et du sexisme systémique dans le fonctionnement de nos institutions. Les inégalités de genre et leurs traductions matérielles s'ancrent encore solidement dans un contexte culturel qui maintient une approche androcentrée de la ville. L'odonymie bruxelloise en est aussi un témoin. En travaillant à donner plus de visibilité aux femmes dans l'espace viaire, les normes et les pratiques qui dominent la fabrication de l'espace public sont désormais bousculées et, avec elles, les mentalités de celles et ceux qui l'habitent.

Merci aux élu.es et aux responsables communaux qui ont participé à l'enquête ainsi qu'aux lectrices-lecteurs anonymes de la revue pour leurs précieux commentaires sur la première version de ce texte.

BIBLIOGRAPHIE

- BADARIOTTI, D., 2002. Les noms de rue en géographie. Plaidoyer pour une recherche sur les ononymes. In : *Annales de Géographie*, vol. 111, n° 625, pp. 285-302.
- BLANCHARD, S., HANCOCK, C., 2017. Enjeux de genre et politiques urbaines : les enseignements d'une recherche à Aubervilliers. In : *Géocarrefour*, vol. 91, n° 1.
- BOUVIE, J.-C., 2007. *Les noms de rues disent la ville*. Paris : Christine Bonneton.
- CLERVAL, A., FLEURY, A., REBOTIER, J., WEBER, S. (dir.), 2015. *Espace et rapports de domination*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- COUTRAS, J., 1987. Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle. In : *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 31, n° 83, pp. 142-155.
- COUTRAS, J., 1996. *Crise urbaine et espace sexué*. Paris : Armand Colin.
- COUTRAS, J., 2003. *Les peurs urbaines et l'autre sexe*. Paris : L'Harmattan.

- COUTRAS, J., 2004. Préface. In : DENÈFLE S. (dir.), *Femmes et villes*. Tour : Presses universitaires François-Rabelais.
- DEJEMEPPE, P., 2016. *Saint-Gilles : Les histoires des rues. Bruxelles*. Saint-Gilles : Commune de Saint-Gilles.
- DOBROUSZKES, F., 2010. Baptiser un grand équipement urbain : pratique et enjeux autour du nom des stations de métro à Bruxelles. In : *Belgeo*, n° 1-2, pp. 229-240.
- GOOSSE, A., 1981. Rapport concernant la dénomination des voies publiques en région de langue française. In : *Bulletin de la Commission royale de toponymie & dialectologie*, vol. LV, pp. 29-38.
- GUBIN, E., 1993a. La grande ville, un lieu féminin : l'exemple de Bruxelles avant 1914. In : GUBIN, E., NANDRIN, J.-P. (dir.), *La ville et les femmes en Belgique : histoire et sociologie*. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis.
- GUBIN, E., 1993 b. Travailler dans une grande ville. Marseille et Bruxelles (1850-1960). In : KNIBIEHLER, Y., GUBIN, E. (dir.), *Les femmes et la ville. Un enjeu pour l'Europe*. Bruxelles : Labor.
- GUBIN, E., 2006. Bruxelles et les Bruxelloises aux XIXe et XXe siècles. Croiser l'histoire des femmes et l'histoire des villes. In : JAUMAIN, S., LINTÉAU, P.-A. (dir.), *Vivre en ville. Bruxelles et Montréal aux XIXe et XXe siècles*. Bruxelles : Peter Lang, pp. 99-111.
- HANCOCK, C., 2004. L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste. In : BARD, C. (dir.), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*. Angers : Presses de l'Université d'Angers, pp. 165-174.
- JACOBS, T., 2018. Empreintes du Congo belge dans l'espace public bruxellois. In : *Bruxelles en mouvement*, n° 297, pp. 13-16.
- KNIBIEHLER, Y., GUBIN, E. (dir.), 1993. *Les femmes et la ville. Un enjeu pour l'Europe*. Bruxelles : Editions Labor.
- PERROT, M., 1998. *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Paris : Flammarion.
- REY, M., 2002. Genre et lieux. Du neutre conceptuel à un nouvel ordre spatial urbain ?. In : *Espace, populations, sociétés*, n° 3, pp. 347-359.
- RICHARD, E., 2001. Femmes dans la rue ou les « trous de mémoire » de la ville, l'exemple marseillais. In : BOUVIER, J.-C., GUILLON, J.-M. (dir.), *La toponymie urbaine. Significations et enjeux*. Paris : L'Harmattan, pp. 103-110.
- SNITER, C., 2004. *Pour une géographie sexuée à Paris. Etude des statues de femmes célèbres (de 1870 à nos jours)*. In : BARD, C. (dir.), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*. Angers : Presses de l'Université d'Angers, pp. 253-263.
- STEFFENS, S., 2007. La toponymie populaire urbaine hier et aujourd'hui. Le cas de Molenbeek-Saint-Jean. In : *Brussels Studies*, n° 9. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/brussels/441>
- TARDY, É., DESCARRIES, F., ARCHAMBAULT, L., KURTZMAN, L., PICHÉ, L. (dir.), 1993. *Les bâtisseuses de la cité*. Montréal : Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.
- WOELFLE, A., 2019. *Loisirs dans l'espace public : quelle mixité des enfants ?*. Bruxelles : La Ligue des Familles.

NOTES

1. La réponse est contrastée, car la ville présente aussi bien des processus d'émancipation par l'accès au travail et à l'éducation, à la culture et aux loisirs, par la diminution de la pression sociale ou l'individualisation, que la persistance de processus de domination et d'inégalités qui touchent davantage les femmes.
2. Sites web consultés pour les relevés : www.ebru.be, <https://be.brussels/>, www.irismonument.be, www.openstreetmap.org et les sites des communes. Les données ont été croisées puis complétées par nos observations.
3. Nous utiliserons alternativement les termes voirie, voie ou artère pour désigner ces espaces publics de circulation, indépendamment de leurs différences intrinsèques et de leur statut régional ou communal, même si la responsabilité de leur gestion relève d'autorités distinctes.
4. On en dénombre 9 : rues Draps-Dom et Meyers-Henneau (1020), rue Pierre et Marie Curie (1050), rue Tasson-Snel (1060), avenue Hermann-Debroux (1160), avenues Fontaine-Vanderstraeten et Wielemans-Ceuppens (1190), avenue Albert-Elisabeth et rue Albert et Marie-Louise Servais-Kinet (1200).
5. Par exemple, rue de la Duchesse (1040 et 1150) ; Parc Elisabeth (1081 et 1083) ; Place Stéphanie (1000 et 1050).
6. La Ville de Bruxelles a été divisée en deux ensembles distincts : d'une part les voiries relevant du code postal 1000 (dans et hors du Pentagone) et d'autre part celles incluses dans les sections portant les codes postaux 1020 (Laeken), 1120 (Neder-Over-Hembeek) et 1130 (Haeren), trois entités rattachées à Bruxelles-Ville en 1921 et formant un secteur à l'extrémité nord de la RBC, en bordure de la Région flamande.
7. Place de la Duchesse de Brabant ; boulevard Maria Groeninckx-De May ; avenue, place et tunnel Louise ; square Marie-Louise ; parvis Notre-Dame ; avenue et place de la Reine, avenue Reine Marie-Henriette, place et tunnel Stéphanie ; avenue Wielemans-Ceuppens.
8. Il s'agit des avenues Louise et de la Reine (la seule artère qui relève de plus de deux communes, ici Bruxelles-Ville, Schaerbeek et Laeken), ou le parc Elisabeth. L'avenue Marie de Hongrie, dont la majeure partie se trouve sur Ganshoren, est également une large avenue à deux voies séparées par un terre-plein arboré, mais située dans un quartier exclusivement résidentiel, et se terminant dans un cul-de-sac, formé par le parking du centre commercial Basilix.
9. La seule profession mentionnée par l'odonymie est l'assembleuse de fleurs, avec l'Impasse de la Bouquetière à Bruxelles-Ville, baptisée de la sorte en 1853, désormais inaccessible au public. Une plaque au rez-de-chaussée du 153 rue Terre-Neuve indique toutefois son existence.
10. Circulaire du Ministère de la Sécurité et de l'Intérieur du 23 février 2018 relative aux directives et recommandations pour la détermination et l'attribution d'une adresse et d'un numéro d'habitation.
11. Décret du 28 janvier 1974 du Conseil culturel de la Communauté française relatif au nom des voies publiques, tel que modifié le 3 juillet 1986, et Accord de coopération du 22 janvier 2016 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la RBC concernant l'unification de la manière de référencer les adresses et de la mise en relation des données d'adresses (M.B. du 15 février 2016).
12. Circulaire du Ministre de l'Intérieur adressée aux Gouverneurs de provinces et aux Bourgmestres le 7 décembre 1972 (M.B., 23/12/1972).
13. Ce critère n'est pas forcément respecté, comme ce fut le cas à Uccle (Andrée Dumont) et à Saint Josse (Jean Demannez), voiries baptisées de leur vivant.
14. Cette étape est laissée à l'appréciation des communes et certaines élues ont en effet initié une démarche auprès de cette société pour compléter le processus de visibilisation des femmes dans l'espace urbain.

15. En face à face, par téléphone ou par courriel : l'enquête a empiété sur la période de confinement causée par la Covid-19, imposant de modifier les modes de contact.
16. Il s'agit des échevins de l'urbanisme, de l'égalité des chances (ou des droits et des genres), de l'État civil ou de l'espace public. Les entretiens portaient sur la description de la procédure d'attribution d'un nom de voirie (qui propose, qui décide, selon quel processus et procédure), des critères de sélection des personnes à honorer, des cas d'attribution ou de changement de noms féminins, des débats que ces procédures ont suscités, et des éventuels projets d'attribution de noms de femmes dans la commune.
17. Proposée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe en 2006 et signée aujourd'hui par 1792 collectivités dans 36 pays, dont 9 communes bruxelloises : Anderlecht (2008), Berchem-Sainte-Agathe (2015), Bruxelles-Ville (2008), Etterbeek (2010), Evere (2008), Jette (2015), Saint-Josse (2011), Woluwe-Saint-Lambert (2009), Woluwe-Saint-Pierre (2009) et Ixelles (2015).
18. Proposition déposée par F. Sidibé, M. Ouriaghli, J. Milquet, K. Zamouri, H. Goeman et B. Grouwels, Session ordinaire 2017-2018, A-716/1-2017-2018.
19. Les autres noms font référence à des aliments, à l'histoire du site ou à des symboles. La rue « Ceci n'est pas une rue » renvoie symboliquement au peintre René Magritte.
20. Voir son site : <https://nomspeutetre.wordpress.com/>
21. En 2020, 29 des 59 stations du métro bruxellois sont consacrées aux hommes et 4 aux femmes. En décembre de la même année, la STIB annonce sa décision de rebaptiser le nom d'un arrêt de bus avec le nom d'un de ses directeurs en fonction (Kris Lauwers), suscitant une vive réaction, notamment de la part de la collective Noms Peut-Être.
22. <https://equalstreetnames.brussels/fr/index.html#14.07/50.82808/4.39119>

RÉSUMÉS

L'article propose un examen de l'odonymie de Bruxelles, c'est-à-dire des dénominations de ses voiries, sous le prisme du genre. Après un relevé systématique du nom des rues et des caractéristiques des figures féminines mises en valeur, qui révèle un déséquilibre criant entre les noms féminins et masculins des rues de Bruxelles (sur l'ensemble de la Région, on compte dix fois moins d'odonymes féminins que masculins), l'article analyse les pratiques et les stratégies déployées par les élu•e•s à l'échelle communale pour féminiser le nom des rues et rendre justice à la mémoire des femmes à travers une transformation de la toponymie, entre autres. D'une part, il dévoile les contraintes liées à la législation, à la morphologie urbaine ou aux stéréotypes genrés qui pèsent sur l'entreprise d'accroissement du nombre de noms de rues féminins et, d'autre part, il analyse l'action des élu•e•s et l'influence des organisations féministes qui luttent contre la minorisation des femmes dans la matérialité de l'espace urbain bruxellois.

Het artikel onderzoekt de Brusselse straatnaamgeving vanuit genderoogpunt. Na een systematisch overzicht van de straatnamen en van de kenmerken van de vrouwelijke figuren in straatnamen, waaruit een overduidelijke wanverhouding tussen het gebruik van vrouwen- en mannennamen in Brusselse straatnamen (in het hele Gewest zijn er tien keer minder vrouwelijke straatnamen dan mannelijke) blijkt, onderzoekt het artikel de praktijken en de strategieën van verkozenen op gemeentelijk niveau om straatnamen te vervrouwelijken en om de nagedachtenis van vrouwen eer aan te doen door onder andere de toponymie te herzien. Enerzijds wijst het artikel op de beperkingen die verband houden met de wetgeving, stadsmorfologie of

genderstereotypen en die het moeilijk maken om het aantal vrouwelijke straatnamen te verhogen. Anderzijds analyseert het de inspanningen van verkozenen en de invloed van vrouwenorganisaties die de strijd aanbinden tegen de minorisering van vrouwen in de materialiteit van de Brusselse stadsruimte.

The article proposes an examination of odonyms in Brussels, i.e. the names of its streets, through the prism of gender. After a systematic survey of street names and the characteristics of the female figures honoured – which reveals a glaring imbalance between the female and male street names in Brussels (there are ten times fewer female odonyms than male odonyms in the Region) – the article analyses the practices and strategies used by municipal representatives to feminise street names and do justice to the memory of women through a transformation of the toponymy, among other things. On the one hand, it reveals the constraints linked to legislation, urban morphology and gender stereotypes which weigh on the undertaking to increase the number of female street names and, on the other hand, it analyses the action of elected representatives and the influence of feminist organisations which fight against the minoritisation of women in the materiality of the Brussels urban space.

INDEX

Trefwoorden overheidsoptreden, gemeenten, discriminatie, gender, stedelijke strijd, toponymie

Thèmes : 1. histoire – culture – patrimoine

Mots-clés : action publique, communes, discrimination, genre, luttes urbaines, toponymie

Keywords : public action, municipalities, discrimination, gender; urban struggles, toponymy

AUTEURS

NOURIA OUALI

Nouria Ouali est sociologue et enseigne à la Faculté de Philosophie et sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles. Elle est membre du centre de recherche METICES. Dernière publication : « Muséologie et colonialité du pouvoir : l'exemple de la "participation" des diasporas africaines au processus de rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren », *Migrations Société*, vol.32, n°182, octobre-décembre 2020, pp.77-95.

noria.ouali[at]ulb.be

PIERRE LANNON

Pierre Lannoy est sociologue et enseigne à la Faculté de Philosophie et sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles. Il est membre du centre de recherche METICES. En décembre 2020, il a publié, avec J.-Ph. Gerkens : « Brève histoire du vélo racontée depuis Bruxelles », in *Le vélo en Région de Bruxelles-Capitale (Cahiers de l'Observatoire de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale, n°7, 2020, pp.12-29)*.

Pierre.Lannoy[at]ulb.ac.be

VIRGINIE DESAMOURY

Virginie Desamoury termine un master en sciences du travail à finalité genre et inégalités à l'Université libre de Bruxelles. Les recherches qu'elle mène dans le cadre de son mémoire concernent l'articulation entre genre, sexualité et trajectoires professionnelles dans le secteur

culturel.
virginie.desamoury[at]gmail.com

SANDRINE GUILLEAUME

Licenciée en Langues et littératures romanes et diplômée en Histoire de l'art et archéologie (UCL), Sandrine Guillaume a exercé les fonctions de correctrice et de libraire avant d'obtenir un master de spécialisation en études de genre (2020).
Sandrineguillaume[at]gmail.com

FANNY MAYNÉ

Fanny Mayné termine le master en Sciences du travail - finalité genre et inégalités à l'Université libre de Bruxelles. Son mémoire étudie les manières dont les femmes qui ont cousu des masques en tissu en période covid envisagent la valeur-travail, l'économie de partage et les inégalités de genre.
Fanny.Mayne[at]ulb.be

SOPHIE MERVILLE

Sophie Merville est diplômée assistante sociale et actuellement en dernière année du master en sciences du travail, dans la finalité « Inégalités et genre ». Son mémoire étudie les enjeux de l'apparence physique dans la sphère professionnelle en fonction du genre.
sophie.merville[at]ulb.be

CHARLOTTE ODIER

Charlotte Odier est diplômée d'un Master de sociologie et d'un Master de spécialisation en études de genre.
charlotteodier[at]gmail.com

ADÈLE THÉBAUX

Adèle Thébaux est étudiante en Master en Science du Travail à l'Université Libre de Bruxelles, avec une spécialisation en étude de genre, après un bachelier en science politique. Elle s'intéresse à l'autogestion dans des environnements marchands, et après avoir étudié le cas d'un café à Istanbul (voir « Le Komşu kafe une "contribution à l'économie alternative" », in *Observatoire de la vie politique turque*, 23 mai 2019, en ligne), elle se focalise désormais sur le cas d'un supermarché coopératif à Bruxelles.
athebaux[at]riseup.net